

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 6 janvier 2024
portant attribution du diplôme d'études supérieures de gestion
d'Institut Mines-Télécom Business School
(Télécom école de management)

NOR : ECOG2333111A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D.612-34 à D.612-36 et D.613-3 ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom école de management ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2021 relatif aux établissements d'enseignement supérieur techniques privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et pouvant conférer le grade de master à leurs titulaires ;

Vu la délibération du jury des études en sa séance du 30 novembre 2023 et sur la proposition du directeur d'Institut Mines-Télécom Business School.

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'études supérieures de gestion d'Institut Mines-Télécom Business School (Télécom école de management) est attribué aux étudiants désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2023

Mme Benguezzou (*Sarah*).
Mme Benslimane (*Nouhaila*).
M. Boufraïne (*Mehdi*).
Mme Castico De Oliveira (*Laura, Hélène*).
M. Dembélé (*Mohamed*).
M. Gtari (*Amine*).
M. Jamin (*Jarod, Marceau*).
M. Khoudali (*Nassim*).

M. Kindo (*Adonis, Jean, Christophe, Samuel*).
Mme Marzagui (*Ghita*).
M. Nguizani Kiyedi (*Julien, Lumingo*).
Mme Ouali (*Mélissa*).
M. Paris (*Alexandre, Gérard, Noé*).
M. Rekik (*Naim*).
M. Rincent (*Lucas, Mickaël*).
M. Stagnaro (*Aubin, Paul, Louis*).
M. Weber (*Joël, Fabien*).

Article 2

L'attribution du diplôme d'études supérieures de gestion d'Institut Mines-Télécom Business School (Télécom école de management) confère le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur d'Institut Mines-Télécom Business School sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 6 janvier 2024

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY